

<https://www.aefinfo.fr/depeche/705424>

Antonin Gouze

12 min read

Voie professionnelle : quels chantiers attendent Nicole Belloubet après le départ de Carole Grandjean ?

La nomination des derniers membres du gouvernement de Gabriel Attal, le 8 février 2024, a confirmé le départ de Carole Grandjean du ministère délégué à l'Enseignement et à la Formation professionnels. La réforme du lycée professionnel sera désormais pilotée par la nouvelle MEN Nicole Belloubet. Les principaux chantiers qui attendent la ministre sont la transformation du cursus de lycée professionnel et l'évolution de la carte des formations professionnelles. Sur ces dossiers, elle fera face à l'opposition de la quasi-totalité des syndicats d'enseignants.



À la rentrée 2024 devra se mettre en œuvre la généralisation des groupes à effectifs réduits en français et en mathématiques en seconde et première professionnelles.

Shutterstock - Leitenberger Photography

La nomination des derniers membres du gouvernement Attal, le 8 février 2024, confirme la disparition du ministère délégué à l'Enseignement et à la Formation professionnels piloté par Carole Grandjean depuis le 4 juillet 2022. Placée sous la double tutelle des ministères du Travail et de l'Éducation nationale, son action a fortement été marquée par la réforme des lycées professionnels ([lire sur AEF info](#)).

De septembre à décembre 2023 ont ainsi été mis en œuvre la gratification des **PFMP**, l'instauration de "bureaux des entreprises" dans les **LP**, la mise en place de dispositifs de lutte contre le décrochage et pour l'insertion ou encore l'instauration du pacte enseignant pour les **PLP**.

La réforme du lycée professionnel est donc désormais entre les mains de la nouvelle ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, Nicole Belloubet ([lire sur AEF info](#)), qui devra reprendre les nombreux chantiers engagés. Ces derniers mois, plusieurs dossiers - en premier lieu la transformation du cursus de lycée professionnel et l'évolution de la carte des formations — ont cristallisé les tensions entre le ministère et la majorité des syndicats d'enseignants des lycées professionnels. La ministre devra donc composer avec cette opposition pour poursuivre la mise en œuvre de la réforme, qui est encore loin d'être totalement mise en place. Selon les informations d'AEF info, une campagne de communication pour valoriser la réforme sera d'ailleurs prochainement menée.

La transformation DU CURSUS DE LYCÉE PRO face une opposition quasi-unanime

Sur le sujet de la voie professionnelle, la transformation du cursus de lycée professionnel est le chantier le plus imminent et le plus épineux auquel devra faire face Nicole Belloubet. Le projet, prévu pour la rentrée 2024, avait été annoncé par Carole Grandjean le 22 novembre 2023 ([lire sur AEF info](#)), puis amendé au fil des semaines, au gré des contestations de l'entière des syndicats d'enseignants. Ces derniers avaient boycotté un **CSE** le 29 novembre, conduit une grève le 12 décembre ([lire sur AEF info](#) [ici](#) et [là](#)) puis réitéré leur opposition (ou leur abstention) lors d'un CSE le 8 janvier 2024.



Carole Grandjean a été ministre déléguée à l'Enseignement et à la Formation professionnels de juillet 2022 à janvier 2024

L'arrêté sur la nouvelle organisation du lycée pro est finalement paru au JO le 3 février. Les syndicats ont dénoncé un calendrier "serré" pour la mise en œuvre de cette nouvelle grille horaire dès la rentrée 2024 et ont déploré une perte d'heures de cours ([lire sur AEF info](#)). En effet, le projet de transformation du lycée pro occasionne une baisse de 98 heures du volume horaire annuel du tronc commun de terminale, et de 170 heures sur l'ensemble des trois années de bac professionnel.

Le ministère a malgré tout maintenu les deux grands axes de son projet : l'augmentation des heures d'enseignements généraux en seconde, première et terminale professionnelle, ainsi que la création de "parcours différenciés" à la fin de l'année de terminale. Chaque élève de terminale professionnelle pourra choisir l'un de ces deux "parcours différenciés" d'une durée de six semaines : soit une PFMP visant à préparer

son insertion professionnelle, soit des cours visant à la "préparation à la poursuite d'étude".

Nicole Belloubet devra donc mettre en œuvre cette transformation du cursus de lycée professionnel en faisant face aux organisations syndicales du LP qui - à l'exception du Sgen-CFDT et du SE-Unsa - ont participé au mouvement de grève national du 1er février 2024 pour "faire reculer la réforme des LP" et ont réitéré, dans un communiqué du 5 février, leur volonté de "combattre cette réforme pied à pied, et dans la durée".

la refonte de la CARTE DES FORMATIONS face aux craintes des enseignants

Autre volet majeur de la réforme du lycée professionnel que devra porter la ministre de l'Éducation, la refonte de la carte des formations professionnelles rencontre elle aussi la méfiance des organisations syndicales, qui craignent que soient supprimées des formations dites "non insérantes", notamment dans le secteur tertiaire, engendrant des reconversions forcées ou des suppressions de postes (lire sur AEF info). Face à cela, Carole Grandjean faisait valoir que "l'évolution de la carte des formations peut constituer une opportunité de carrière" pour les professeurs, dans un entretien à AEF info en juin 2023 (lire sur AEF info).

L'objectif initial du projet de réforme était la fermeture de "100 % de filières non-insérantes d'ici la rentrée scolaire 2026". Depuis, il a évolué et l'ambition dernièrement affichée par la ministre était de "transformer ou supprimer" un quart des diplômes jugés non-insérants d'ici la rentrée 2026 (lire sur AEF info). Le ministère veut désormais concevoir la transformation de façon pluriannuelle (pour les rentrées 2025-2026-2027), avec l'objectif de transformer 6 % de la carte des formations chaque année. Dans ce but, Carole Grandjean a déjà signé des "conventions régionales sur l'évolution de la carte des formations" dans plusieurs régions (qui sont compétentes dans la transformation de la carte des formations) : la région Grand-Est (lire sur AEF info ici et là), la nouvelle Aquitaine (lire sur AEF info) et la région Paca (lire sur AEF info).

Nicole Belloubet devra cependant composer avec des régions pas nécessairement convaincues par la stratégie adoptée. Le président de la commission éducation de Régions de France, Kamel Chibli, confiait ainsi à AEF info que "mettre une pression politique avec des indicateurs chiffrés pour transformer la carte des formations n'est pas intéressant" et que "la carte des formations à la rentrée 2024 ne présentera pas de

changement de grande ampleur", car "l'ouverture de formation prend du temps". Il met donc plutôt en avant la nécessité de "valoriser les filières et les métiers" et "de mieux orienter les élèves au collège et de leur faire découvrir ces métiers".

L'ÉLABORATION DE FORMATIONS COURTES EN BAC +1

S'appuyant notamment sur une étude du Céreq, le ministère de Carole Grandjean faisait valoir que les jeunes qui "complètent leur bac pro par une certification professionnelle du secondaire" connaissent davantage "un parcours professionnel dominé par l'emploi". C'est pour cela que le ministère avait engagé la création de davantage de "formations courtes et complémentaires" en bac +1, pour améliorer l'employabilité des jeunes ([lire sur AEF info](#)).

Il faudra donc que le ministère poursuive l'objectif de 20 000 places disponibles dans de telles formations pour les bacheliers professionnels d'ici la rentrée scolaire 2025, avec un objectif intermédiaire à 10 000 places à la rentrée 2024. La ministre rappelait en octobre dernier que ces formations pourront être des diplômes de l'Éducation nationale, mais aussi "des titres professionnels du ministère du Travail se préparant par l'apprentissage" ou "des CQP proposés par des branches".

Afin de connaître davantage leurs besoins et leurs attentes en termes de formations, le ministère a entamé en septembre 2023 une série de rencontres avec des filières professionnelles, qui devraient se poursuivre jusqu'en juin 2024. Ont déjà été rencontrés des représentants des secteurs du transport des voyageurs, de la cybersécurité, de la production industrielle, de la maintenance automobile et de l'automobile électrique, et devraient suivre les représentants des métiers du grand âge et de l'aide à la personne, du tourisme, du sport et de l'animation.

la Formation des enseignants à l'enseignement en effectifs réduits

Autre dossier sur la table de Nicole Belloubet : la pédagogie. Lors de l'annonce du "choc des savoirs" par Gabriel Attal le 5 décembre, Carole Grandjean annonçait vouloir encourager une "évolution de la manière d'enseigner" en lycée professionnel ([lire sur AEF info](#)). À la rentrée 2024, le ministère veut en effet généraliser la mise en œuvre des groupes à effectifs réduits en français et en mathématique en seconde et première de lycée professionnel.

Pour former les enseignants à cet enseignement en effectifs réduits, le ministère veut notamment s'appuyer sur le dispositif Profan ([lire sur AEF info](#)), déployé depuis la rentrée 2023 dans une centaine de lycées, à destination de 300 professeurs de lycées pro ou inspecteurs issus de 13 académies. Selon les informations recueillies par AEF info, les premières formations d'enseignants à l'enseignement en groupe à effectifs réduits "ont commencé en janvier 2024". L'objectif pour la rentrée 2024 est d'élargir le dispositif Profan "sur l'ensemble des 30 académies, avec une cible fixée à 800 formateurs au total".

Bureaux des entreprises, suivi des nouveaux dispositifs, pacte : les autres dossiers à suivre

Enfin, le MENJ devra mener l'évaluation du fonctionnement des dispositifs lancés depuis la rentrée 2023, afin de les corriger ou de les étendre à la rentrée 2024 :

L'instauration d'un bureau des entreprises (BDE) dans chaque lycée professionnel dès septembre 2023 ([lire sur AEF info](#)) - afin "de renforcer les interactions entre les établissements et les "partenaires professionnels" - crée par exemple des remous parmi certains personnels de l'Éducation nationale. Initialement, cette mesure faisait craindre à certains syndicats que les directeurs des BDE ne supplantent les DDFPT. ([lire sur AEF info](#)). Une crainte pas totalement dissipée. Ainsi, Magali Filly, responsable communication du SN2D-Unsa, syndicat des DDFPT, reconnaît que ces nouveaux postes ont "une vraie plus-value, car les DDFPT étaient noyés sous les missions".

Pour autant, elle souligne que "la façon dont les missions des chefs de BDE ont été définies a engendré de l'inquiétude, car elles recourent celles des DDFPT". De plus, Olivier Beaufrère du ~~SNPDEN-Unsa~~ pointe le fait que "les responsables de BDE sont exonérés de tâches administratives, contrairement au reste de l'équipe pédagogique : or ils doivent faire partie du collectif, en partage avec l'équipe de direction". De son côté, le ministère assure à AEF info que "les missions des chefs de BDE sont bien définies et que leur poste est complémentaire à celui de DDFPT". Par ailleurs, contrairement à l'ambition initiale, certains BDE couvrent parfois deux établissements, en particulier pour les petits lycées.

Concernant le **dispositif de lutte contre le décrochage** "Tous droits ouverts" - qui s'appuie sur un partenariat entre l'école et les acteurs de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi ([lire sur AEF info](#)) - et le dispositif pour

l'amélioration de l'insertion "Ambition emploi" - un parcours de quatre mois visant à "sécuriser l'accès à la qualification et à une insertion professionnelle" pour les diplômés du bac pro ([lire sur AEF info](#)) - mis en place dès septembre 2023, le ministère fait état à AEF info de "retours positifs" et d'une "amélioration du suivi des élèves". Il annonce sa volonté de "déployer ces dispositifs de manière encore plus large à partir de l'année prochaine, notamment à l'aide d'une campagne de valorisation de ces dispositifs auprès des familles des jeunes". Concernant "Tous droits ouverts", un rapport [IGESR](#) de novembre 2023 met cependant en garde contre le risque "d'externaliser les problématiques d'élèves hors de l'Éducation nationale" ([lire sur AEF info](#)).

Évaluation du bilan du "pacte enseignant" en lycée professionnel, qui doit permettre aux professeurs de LP d'effectuer des missions supplémentaires rémunérées comme le [RCD](#), l'accompagnement ou l'orientation des élèves, le suivi et l'insertion professionnelle des jeunes, ou la lutte contre le décrochage ([lire sur AEF info](#)). Si le taux d'enseignants de LP signataires d'une brique de pacte est estimé par le [SNPDEN](#) à 50 % ([lire sur AEF info](#)), un chiffre plus élevé qu'en lycée [G.T.](#), l'opposition de la majorité des syndicats d'enseignants à ce dispositif reste vive. Et des chiffres officiels de la part du ministère sont encore attendus : il faudra continuer de convaincre sur ce sujet.

À qui reviendra l'organisation des Worldskills ?

Les Worldskills sont un concours mondial des métiers, auquel 1 500 jeunes issus d'une soixantaine de pays participeront à Lyon du 10 au 15 septembre 2024. Cet événement constitue une vitrine pour les métiers et les formations professionnelles initiales (sous statut scolaire ou non) y conduisant. Porté depuis plus d'un an et demi par Carole Grandjean, le dossier des Worldskills est également suivi par l'Élysée. L'enjeu des prochains mois sera de savoir si ce sujet restera majoritairement piloté par le ministère du Travail, ou si l'Éducation nationale, qui s'investit de plus en plus dans cet événement, prendra la main.